

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU CONTRÔLE

PREMIÈRE PARTIE

Exposant l'organisation du service des recettes;
répartissant les attributions des agents en cause
et définissant leur responsabilité;
résumant

les dispositions légales et les instructions administratives
qui régissent le fonctionnement de la comptabilité
des recettes de l'État
ainsi que les paiements et avances effectués
au moyen de celles-ci.

1^{ER} NOVEMBRE 1913



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

1918

SOMMAIRE.

CHAPITRE I^{er}.

ORGANISATION. — RÉPARTITION DES ATTRIBUTIONS DU PERSONNEL DONT LE SERVICE EST EN CAUSE.

Articles.		Pages.
1 à 3	Organisation hiérarchique du service des recettes.....	5
4 à 7	Classification et dénomination des bureaux.....	6
8	Services dont relève respectivement le personnel.....	7
	<i>Bureaux composés.</i>	
9	Répartition des attributions.....	7
10 à 13	Service administratif.....	7
14 à 18	Service des recettes.....	8
	<i>Bureaux simples</i>	
19 et 20	Principales attributions du comptable.....	9
21 et 22	Dispositions spéciales aux bureaux de la 2 ^e catégorie.....	10
	<i>Bureaux en général.</i>	
23	Perception des produits, etc., par les comptables.....	11
24	Secondants des comptables.....	11
25 et 26	Haltes et bureaux intérieurs auxiliaires, etc.....	11
27	Interprétation des points douteux; contestations.....	11
28	Délégations.....	12
29	Conférences de comptabilité.....	12
30	Stage des agents admis à l'essai.....	13
31 à 34	Livre d'ordres.....	13

CHAPITRE II.

DISPOSITIONS LÉGALES. — INSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES QUI EN DÉRIVENT.

35 à 38	Bases et objets de la comptabilité.....	15
39	Prestation de serment et cautionnement.....	16
40	Privilège du trésor.....	16
41 à 44	Responsabilité légale des comptables et des ordonnateurs.....	16
45	Responsabilité des sous-comptables.....	17
46 et 47	Responsabilité des fonctionnaires de surveillance.....	17
48 à 53	Datee de clôture et apurement des gestions par la Cour des Comptes.....	17
54 et 55	Vol de valeurs, etc.....	18
56 à 64	Déficit comptable.....	19
65 et 66	Déficit sous-comptable.....	20

CHAPITRE III.

PRÉSCRIPTIONS RELATIVES À LA TENUE DES ÉCRITURES COMPTABLES.

67 à 70	Recommandations générales.....	21
71	Clôture journalière ou périodique des écritures.....	22
72 et 73	Tenue des journaux, registres, calepins et relevés de perception et de paiement.....	23
74 à 78	Journaux des recettes et dépenses.....	22
79 à 84	Recettes et dépenses pour ordre.....	24

Articles.	Pages
85 à 87 Journées complémentaires.....	25
88 à 94 Livre de caisse.....	26
95 à 98 État des recettes et dépenses.....	27
99 et 100 Acte de décharge.....	28
101 à 110 Paiements et encaissements; formalités à accomplir.....	28
111 à 121 Rectifications des erreurs par les stations.....	33
122 à 125 Procès-verbaux de régularisations du Contrôle.....	33
126 et 127 Soustaxes et surtaxes.....	30

CHAPITRE IV.

INSTALLATION DES COMPTABLES. — SÉPARATION DE GESTION. REDDITION DE COMPTES.

128 à 130 Installation des comptables.....	35
131 à 135 Compte de gestion annuelle.....	35
136 Compte de gestion partielle.....	36
137 à 148 Séparation et clôture de gestion.....	37
149 Remise de service entre sous-comptables.....	40
150 à 152 Suppression d'un bureau de station.....	40
153 Fusion de bureaux.....	41
154 Bureau mixte : création ou défusion.....	41

CHAPITRE V.

FONDS ET VALEURS

155 à 160 Dispositions diverses relatives à la <i>caisse</i>	43
161 et 162 Billets de banque. — Monnaies.....	45
163 Interdiction d'encaisser le billon étranger.....	46
164 à 166 Monnaies fausses ou volontairement altérées. — Monnaies étrangères aux pays de l'Union. — Pièces démonétisées, etc.....	46
167 et 168 Tolérance d'accepter des monnaies étrangères à l'Union.....	48

Versements :

169 à 174 Dispositions communes aux versements directs au trésor et aux versements par intermédiaire.....	48
175 à 179 Versements directs au trésor.....	50
180 à 197 Versements par intermédiaire.....	51
198 à 200 Versements des receveurs en sous-ordre et des sous-comptables.....	55
201 à 221 <i>Fonds de subvention</i>	56
222 à 230 <i>Accréditifs et chèques</i>	60

CHAPITRE VI.

DISPOSITIONS DIVERSES.

231 à 233 Réception et transmission des correspondances et des pièces relatives à la comptabilité.....	63
234 à 236 Conservation des règlements et instructions ainsi que des registres et imprimés.....	63